

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025 - 50
Séance du lundi 29 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 29 septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Célia SAEZ RICCIARDI a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	13
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	03
		Absents :	03

Membres présents : BALDOVINI Antony, , CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, MANENTI Grégory, PANTALACCI BANCE Antoinette, PIRAS Maria-Antonietta, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, SAEZ RICCIARDI Célia, VENTURINI Dominique

Membres représentés : LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), MERMET Jacques (Pouvoir à Jean-Claude FRANCESCHI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Célia SAEZ RICCIARDI)

Membres absents : BONIFACI Jean-François, BONY Sarah, CARLOTTI PERGOLA Marie-Ange

Date de la convocation : 19 septembre 2025

Date d'exécution : 30 septembre 2025

Date d'affichage : 30 septembre 2025

OBJET : Subventions aux associations

Le président rappelle au conseil que lors du vote du budget primitif pour 2025, une somme globale de 87.120 € a été prévue au chapitre 65 - Article 65748 « Subventions de fonctionnement autres personnes de droit privé » (Hors ADMR A Ciuccia) en vue de financer le fonctionnement ou les projets des associations de type Loi de 1901.

Sur ce crédit et après instruction des demandes d'aide financière sur la base du règlement qu'il adoptait le 28 avril 2025, le conseil municipal par délibération N° 2025 – 42 en date du 03 juillet 2025 procédait aux premières individualisations pour un montant de 67.400 €.

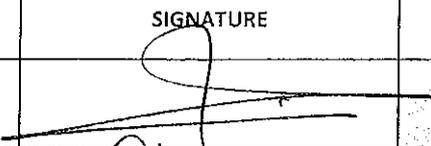
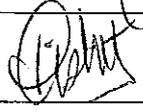
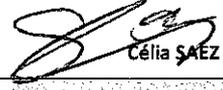
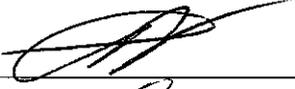
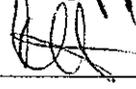
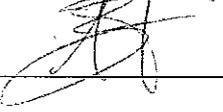
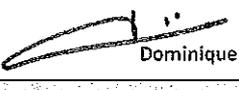
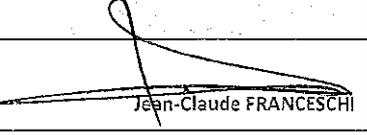
Sur le solde disponible, le président propose au conseil é d'effectuer les nouvelles individualisations ci-après pour un montant global de 4.500 €.

Association Bénéficiaire	Subvention proposée	Président ou Trésorier	RNA
Association "I CANI CORSI"	500,00 €	Guidicelli Mireille	W2B3000570
Surfcasting Club Ghisonaccia	1 000,00 €	Le Mao Ghjuvan'Santu	W2B3001370
Association In'Aleria	3 000,00 €	Vincensini Philippe	W2B3004663
	4 500,00 €		

* * *

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibération n° 2025 – 50 : Subventions aux associations

NOM & PRÉNOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean-Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne 1ère adjointe Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique 2ème adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence 3ème adjoint Pouvoir à Célia SAEZ	X				 Célia SAEZ RICCIARDI
GIULY Martin 4ème adjoint Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ Celia 5ème adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE Marie-Laure Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS Maria-Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BONY Sarah Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA Marie-Ange Conseillère municipale Pouvoir à					
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI Jean-François Conseiller municipal Pouvoir à					
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
BANCE Antoinette Conseillère municipale Pouvoir à	X				
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean-Claude FRANCESCHI

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI

